



SORORITÉ • SOLIDARITÉ • ACCUEIL

Rapport moral novembre 2022

SOROSA (SOROrité, Solidarité, Accueil) est une association féministe pro-choix de défense, de soutien et d'accompagnement des personnes exilées et plus particulièrement des femmes et des jeunes (mineurs ou jeunes majeurs).

Depuis sa création, notre association n'aura pas connu une seule année d'accalmie. Après des réorientations, une crise sanitaire, la crise afghane, tous évoqués dans les rapports moraux précédents ici et là, cette année 2022 qui devait être l'année de la pérennisation des projets fut celle des grands doutes financiers.

Mais, habituées que nous sommes aux diverses bourrasques et tentatives de nous faire chavirer, nous avons comme d'habitude réagi et pris des décisions dans l'urgence, pour le maintien de notre cap et de nos engagements.

Nos actions

- Des **permanences administratives et juridiques** trois fois par semaine
- Des cours de **FLE**, allant d'un **niveau A0 à un niveau A2**
- Un atelier bimensuel d'**expression artistique pour des femmes victimes de violences**
- **L'accompagnement** de jeunes majeurs et de personnes en recours : **hébergement en semi-autonomie...**

La majeure partie de notre activité est consacrée aux **permanences**, à **l'hébergement et l'accompagnement de personnes dans des suivis renforcés**, aux **rendez-vous individuels** et aux **cours de FLE**. Aussi, un point détaillé est présenté sur ces différents points dans une annexe « Bilan d'activité 2021-2022 », à consulter avant de poursuivre ce présent rapport moral.

Tout au long de l'année

Nous avons donné des formations en droit des étrangers ou accompagné sur cette thématique de nombreux partenaires cette année : l'ATMP Montélimar, l'ANEF Hébergement d'urgence, le CIDFF, les foyers jeunes travailleurs Rochecolombe et la Manu, les services ACT, Asile point com, HUDA du Diaconat protestant, le CHRS Saint-Didier, le CHRS Entraide et Abri, Oasis, les CMS de Chateaufort, Polygone, Georges Méliès, Le Plan, Valensolles, Maryse Bastié, mais aussi les CMS Espoulette de Montélimar, d'Aubenas, d'Annonay, du Teil, de Bourg-de-Péage et de Romans, les Mission locale de Valence et Montélimar...

Nous avons par ailleurs **accompagné plus de 280 employeurs pour déposer des demandes d'autorisation de travail** pour leur salarié ou l'avons fait à leur place avec un mandat.

Le FJT La Manu et l'école Ocellia, spécialisée dans la santé sociale, nous ont d'ores et déjà demandé de venir leur délivrer des journées de formation en droit des étrangers.

Nous intervenons toujours régulièrement au sein de la quatrième journée de formation de l'OFII afin de présenter notre association mais surtout pour informer les personnes exilées sur leurs droits et les procédures possibles (préfecture, naturalisation, droits communs...).

En octobre 2022, nous avons organisé un vide-dressing qui a connu un grand succès, particulièrement auprès des enfants. Nous sommes toujours à la recherche de vêtements pour les jeunes hommes – donc pas de vieilles chemises démodées ayant appartenu à votre grand-père, pour qui nous avons néanmoins beaucoup de respect...

Le vestiaire est dans le garage de l'un de nos appartements, nous y avons des vêtements de tous âges et toutes tailles. À la demande, nous sortons ce qui est nécessaire.

Pour prendre du recul sur notre travail et trouver un espace de décompression, nous avons mis en place des séances d'analyse de la pratique professionnelle. Après plusieurs tentatives, nous pensons avoir enfin trouvé une personne qui saura les animer et nous comprendre.

Un atelier d'expression artistique pour les femmes victimes de violences est en place depuis 2021. Il a reçu une quinzaine de femmes et est animé par Anne O. et Clizia C. Une performance (vidéo-théâtre-écritures) sera proposée en 2023 avec plusieurs dates et lieux de programmation dans la Drôme. Nous ferons connaître cet agenda talentueux !

L'accompagnement des femmes

Cette année s'est montrée particulièrement difficile dans l'accompagnement des femmes – l'accompagnement n'était pas difficile, mais trouver des solutions l'était.

En effet, suite à l'orientation de nombreux partenaires, nous avons reçu beaucoup de femmes victimes de violences conjugales, sexuelles, de la traite des êtres humains... Ces situations demandent beaucoup de temps d'écoute, d'accompagnement, parfois physique (dépôt de plainte notamment, relations partenaires...). Alors que les femmes sont beaucoup plus exposées si elles sont sans abri, nous avons été très souvent démunies, avec des femmes sans solution d'hébergement.

Le traitement des violences conjugales par la justice est plus qu'insatisfaisant, les classements sans suite des plaintes sont légion et la préfecture refuse de délivrer ou renouveler une carte de séjour sans condamnation du conjoint violent. Ces situations qui sont loin d'être isolées méritent qu'on les porte en plaidoyer pour faire avancer les droits des femmes étrangères en France.

Le juridique

Nous avons reçu et accompagné à leur demande **près de quarante mineurs dans leur procédure de recours** contre une décision de refus de prise en charge. Tous les jeunes qui n'avaient pas de solution d'hébergement (6) ont disparu alors que nous avons lancé le recours (partis dans d'autres villes). Nous sommes encore en attente de décision ou de dates d'audience pour 7 jeunes.

Pour les recours pour lesquels nous avons eu une décision, **nous avons gagné 88 % des recours pour les mineurs non accompagnés.**

Pour les adultes :

- Concernant les demandes de titre de séjour en préfecture pour des anciens mineurs non accompagnés (premières demandes ou renouvellement de titre de séjour) : **94 % des personnes accompagnées pour ces demandes ont obtenu leur titre de séjour.**
- Concernant les demandes de régularisation pour les personnes sans papiers : **entre 5 à 15 % des personnes que nous avons accompagnées pour demander leur régularisation l'ont obtenue** (selon la catégorie de titre de séjour demandée en préfecture).
- Concernant les demandes de réexamen que nous avons initiées : **100 % des demandes débouchent sur un statut de protection.**

L'équipe salariée

Comme nous le souhaitions l'année dernière, notre équipe salariée s'est étoffée et solidifiée. Tout d'abord, Marine, Yann et Mohamed sont désormais en CDI. Marine et Mohamed ont vu leurs horaires de travail augmenter également.

Par ailleurs, et c'était l'un de nos objectifs en 2021, nous avons accueilli Emma depuis mai 2022, comme assistante juridique. Nous la remercions pour sa bonne humeur, sa pétillance et le soin qu'elle apporte aux dossiers qu'elle traite, dans la plus grande bienveillance des personnes qu'elle accompagne.

Enfin, nous avons pu salarier totalement Anne O. depuis le mois de septembre 2022.

Notre équipe salariée est donc composée de six personnes désormais, avec Nazir.

L'équipe des bénévoles

C'était aussi l'un de nos objectifs l'année dernière : lancer des nouveaux appels à bénévoles. Ceux-ci n'ont pas été vains, puisque près d'une quinzaine de nouvelles personnes bénévoles ont rejoint l'association.

Si nous avons, grâce à elles et à l'implication de Cathy, relancer les soirées jeux, ces dernières n'ont pas retrouvé leur succès passé. Les fans des soirées jeux ont depuis trouvé un travail, une formation, d'autres amis ! Nous nous orientons donc sur d'autres formes d'activités récréatives, sous forme d'ateliers ponctuels notamment.

Néanmoins, l'accompagnement des bénévoles est essentiel et continue de montrer sa nécessité. Qu'il s'agisse du grand projet 2023 (organisation de la CAN Valence avec l'association AGVS) ou d'un accompagnement ponctuel à des rendez-vous administratifs ou médicaux.

La structuration de l'association

Partie de trois bénévoles fondatrices autour d'une table, qui recevaient une à deux fois par semaine une dizaine de personnes exilées, pour arriver quatre ans plus tard à une équipe d'une

trentaine de bénévoles et de six salariés accueillant près de 6 000 personnes par an, l'association n'est plus tout à fait la même.

Cela impliquait d'établir un certain nombre de documents, qui nous ont demandé des heures de réflexion et de nombreux essais avant validation de l'équipe bureau, du conseil d'administration et que nous soumettons à l'approbation finale de l'assemblée générale.

Il s'agit du **projet d'établissement** et du **guide de procédures**, visant pour l'un à établir/rappeler les grands principes de l'association tant pour les nouveaux intervenants internes que pour les partenaires externes, et pour l'autre à faire part du fonctionnement très organisé de l'association en interne, pour l'accompagnement dans des démarches qui exigent d'être extrêmement consciencieux.

L'hébergement et l'accompagnement renforcé

Suite à la Crise afghane l'année dernière (voir notre [rapport moral 2021](#)), nous avons hébergé et accompagné dans un réexamen de leur situation plusieurs personnes afghanes sans papiers. Comme il sera évoqué dans le rapport financier, cette décision a un coût important mais elle s'est avérée bénéfique puisque **chaque personne ayant eu une audience et une décision s'est vue octroyer le statut de réfugié**.

Aussi, le conseil d'administration a décidé de poursuivre cette mise à disposition d'hébergement et l'accompagnement renforcé attendant pour des personnes sans papiers dont la situation peut être réexaminée ou régularisée.

Les plaidoyers

Nous portions comme objectif l'année dernière de prendre le temps de développer des plaidoyers militants, plutôt que d'être sans cesse dévorées par le traitement systématique des urgences. Nous ne dirons pas que c'est un échec, nous dirons que ça n'a pas marché. En effet, une bonne partie de ce vœu pieux reposait sur l'espoir de l'obtention d'un financement pérenne, or ce ne fut pas le cas (voir Rapport financier).

Toutefois, nous tenons à nous réjouir de la portée de l'énorme travail que nous avons fourni avec d'autres associations et collectifs concernant le traitement des MNA en France. En mai 2021, nous avons [saisi le Comité des droits de l'enfant de l'ONU](#), afin de dénoncer les violations graves et systématiques des droits des MNA par la France (saisine de 80 pages disponible [ici](#)).

Le 23 mars 2022, le Comité des droits de l'enfant de l'ONU a confirmé avoir décidé d'[ouvrir une enquête visant la France](#) et concernant le sort des MNA. À suivre.

Cela nous détermine d'autant plus à dégager du temps pour des plaidoyers, car nos apports sont précieux et peuvent faire bouger les lignes !

La communication

Nos merveilleux bénévoles et nos extraordinaires donateurs peuvent avoir du mal à saisir ce que nous faisons quotidiennement. Notre association n'est pas douée en communication – et pour cause : nous n'en avons pas le temps.

Cela dessert notre cause : faire connaître la situation des personnes exilées, au-delà des grands plaidoyers, permet également de sensibiliser la population, de faire reculer les préjugés, mais aussi d'éviter des moments de malaise, lorsque des personnes bénévoles découvrent tout à coup des prises en charge étatiques chaotiques, des traitements racistes, des comportements administratifs inacceptables. C'est également l'occasion, pour les personnes donatrices, de suivre une actualité et de s'informer sur une association qu'elles soutiennent, autrement que par le biais d'un simple rapport moral annuel (néanmoins très étoffé).

Aussi, le conseil d'administration a décidé de deux axes de communication pour 2023 :

- La **création d'une newsletter**, à destination de toutes les personnes impliquées dans l'association, son financement, ou des partenaires.
- La **création d'un podcast**, « *Voix d'exil, La parole aux personnes exilées* », qui comme son nom l'indique, donnera la parole aux personnes exilées de l'association.
En plus des traditionnels réseaux de diffusion, ce podcast devrait être diffusé sur deux radios locales partenaires.
Nous remercions à ce titre et à l'avance le fils de Nordy qui se chargera bénévolement du montage.

Partenariats

Outre les partenaires avec qui nous travaillons régulièrement (voir notre [rapport moral précédent](#)), nous avons été aidées financièrement, toujours grâce à un large réseau de personnes solidaires, mais aussi par des fondations.

Et nous tenons ici à remercier ces fondations qui nous ont fait confiance :

- la **Fondation du Crédit Mutuel**, qui nous apporte son soutien pour les cours de FLE ;
- la **Fondation Caritas**, qui nous apporte son soutien pour le logement des jeunes en formation professionnelle ;
- et la **Fondation Abbé Pierre**, qui nous assure son soutien dans notre projet et pour l'aide aux personnes en situation vulnérable plus particulièrement.

Modification des statuts

Comme vous l'aurez compris au travers de la lecture du bilan d'activité, la majeure partie des activités et de l'accompagnement apporté au sein de l'association n'a été possible que grâce à un investissement en temps, en compétences et en énergie, qui jusqu'ici était entièrement bénévole.

C'est pourquoi une modification des statuts est proposé pour permettre de salarier une personne au sein du conseil d'administration.

Bilan

Depuis bientôt 4 ans, notre association s'élargit, notre équipe grandit et chaque année dans notre bilan nous faisons état d'un besoin de s'agrandir davantage encore face aux besoins. Il n'en sera rien cette année. Nous avons atteint notre capacité maximale.

En effet, nous pourrions nous accroître indéfiniment, accepter des subventions publiques, voire devenir une association délégataire de service public et ouvrir des succursales sur notre modèle dans d'autres villes de France pour répondre aux demandes régulières de cet ordre.

Mais nous perdriions alors notre liberté d'action et de parole, nous perdriions aussi notre connaissance non seulement du terrain mais également des personnes que nous accompagnons. À SOROSA, chaque personne qui passe la porte a l'assurance de savoir que quelqu'un connaît son dossier, nous nous appelons par nos prénoms et nous savons où en sont les démarches de chacun et chacune. Si les partenaires nous sollicitent autant, c'est parce que nous connaissons non seulement la législation nationale, mais que nous sommes capables de reconnaître sur un courrier l'écriture d'un agent administratif et de le solliciter directement pour débloquer un dossier.

Cette année, il n'y aura pas de sous-partie **Satisfactions**, car nous pouvons nous satisfaire de ce que nous avons accompli et accomplissons quotidiennement : ouvrir et garantir des droits pour les personnes que nous accompagnons, les accompagner vers davantage de dignité, d'autonomie et de droits pérennes, avec une connaissance affirmée des différents champs d'intervention qui sont les nôtres et des divers interlocuteurs et acteurs/partenaires qui sont les nôtres.

Perspectives

Le **développement des plaidoyers militants** est plus que jamais l'un de nos objectifs pour cette nouvelle année – particulièrement sur la situation des femmes étrangères. Il se couple avec la nécessaire **mise en place d'un poste salarié** pour la présidente de l'association.

Comme indiqué plus haut, le **développement de la communication** de l'association est un de nos objectifs principaux pour cette nouvelle année.

Stabiliser nos accompagnements est primordial, ce qui nécessite de **pérenniser nos ressources** avec des fonds sur la base de nos dépenses fixes.

Une **meilleure répartition des accompagnements** est à mettre en place : notre équipe peine à réorienter les personnes qui pourraient pourtant bénéficier d'accompagnements de droit commun. Dès lors, nous nous trouvons débordés et ne pouvons plus accueillir, même si nous ne refusons pas l'accompagnement jusqu'ici, mais cela ne saurait tarder ; il faut donc savoir **développer les accompagnements renforcés** pour mener à davantage d'autonomie et de réorientation.

La **mise en place d'ateliers ponctuels**, récréatifs ou de sensibilisation, par l'équipe des bénévoles doit être au calendrier 2023.

Tous nos remerciements...

Nous voulons particulièrement remercier toutes les personnes donatrices qui nous font confiance, toutes celles qui ont participé en donnant de leur temps, de leur argent, de leur soutien, de leur espace de vie, de leur réseau, de leurs compétences, de leur expérience, de leur joie.

Nous tenons, comme chaque année, spécialement à remercier Anne D., qui s'investit pleinement et avec tout le cœur et talent qu'elle sait avoir, dans son activité de trésorière et parcourt les moindres recoins des tableaux Excel et du logiciel comptable pour restituer des données les plus précises et fiables précises.

Nous remercions la Fédération des Acteurs de la Solidarité pour les échanges précieux, leur présence et leur soutien.

Sans notre équipe d'avocats, nous ne serions rien !

Nous les remercions tous et toutes, mais nous saluons plus particulièrement :

- Me LETELLIER, infatigable avocate auprès des mineurs en recours, pour son empathie, son énergie, son humour, son talent et pour son inextinguible volonté à toujours chercher le meilleur pour l'intérêt de l'enfant.
- Me COMBES, inlassable avocate auprès des personnes frappées d'une OQTF, pour sa délicatesse, sa bienveillance, sa précision, sa capacité très étonnante dans le monde des avocats à ouvrir un lien WeTransfer dans les délais impartis, et son humour.
- Me DE SA-PALLIX, le pulvérisateur de la CNDA, le pourfendeur de l'asile, pour ses recours de 132 pages, ses mémoires complémentaires de 198 pages et ses notes en délibéré de 87 pages, le tout envoyé le dimanche à 3 h 51 du matin. Ah, et pour son humour aussi.

Enfin, nous remercions surtout toutes les personnes qui viennent nous voir pour leur patience, leur sollicitude, la richesse de nos échanges, leur amitié et pour la confiance qu'elles nous portent.

Conclusion

Nous ne varierons pas d'un mot sur notre conclusion de l'année dernière : la confiance que nous portent les personnes que nous accompagnons est notre moteur, nous ne pouvons pas nous permettre de la trahir ou de frémir devant des avenir incertains.

Depuis notre création, nous avons toujours fonctionné de la même façon : nous prenons des décisions sur les lignes militantes qui nous semblent justes et adaptées aux demandes des personnes exilées, au plus proche de leurs réalités ; nous nous débrouillons ensuite pour trouver les solutions pérennes pour que des partenaires, des personnes donatrices nous suivent.

Cela a toujours fonctionné, cela fonctionnera encore. Nous ne serions pas là sans à la fois connaître le pire de l'humain, mais croire au plus beau de l'humanité.

« On peut couper les fleurs, on n'arrête pas le printemps » - *proverbe perse*